



Atelier participatif de Toulouse

Pour une **RETRAITE**

**plus simple,
plus juste, pour tous**

Synthèses des expressions
citoyennes

23 octobre 2018



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ

HAUT-COMMISSAIRE
À LA RÉFORME
DES RETRAITES

Le présent document fait la synthèse des expressions citoyennes sur le système actuel des retraites et le futur système universel, tous deux mis en discussion lors de l'atelier participatif, le 23 octobre 2018 à Toulouse, qui a réuni 71 participants.

En complément de cette courte note, les propositions faites par les participants ont été mises en ligne sur la plateforme : <https://participez.reforme-retraite.gouv.fr/profile/atelierdetoulouse>

Une synthèse de la présentation à main levée

L'animateur commence par poser des questions auxquelles les participants répondent à main levée.

Une dizaine de personnes a mis moins de 15 minutes pour se rendre au débat, une vingtaine de personnes a mis entre 15 minutes et une heure pour venir, une dizaine de personnes a mis entre une heure et deux heures de trajet et enfin 4 participants ont mis plus de deux heures pour se rendre sur les lieux du débat.

Une dizaine de participants sont retraités, autant sont sans emplois. Il y a une dizaine de participants salariés du public et une quinzaine de participants salariés du privé, une dizaine de participants sont également indépendants. Il y a parmi les participants 7 étudiants, 2 militaires ou anciens militaires et 1 ancien agriculteur.

5 personnes font partie d'un syndicat et s'occupent des questions de retraite, 7 personnes sont bénévoles dans une association en rapport avec la retraite.

7 participants disent avoir une bonne connaissance du système de retraite, une vingtaine de personnes déclarent avoir une connaissance moyenne et enfin une dizaine de personnes ont des connaissances plutôt faibles. Les autres personnes ne se sont pas prononcées.

Une dizaine de personnes a déposé une contribution sur la plateforme en ligne.

10 personnes se disent confiantes concernant leur future retraite, 4 personnes ne s'en préoccupent pas parce que cela leur paraît trop lointain. Concernant les participants qui se préoccupent de leur retraite, 15 personnes savent qu'elles manqueront de revenus une fois à la retraite parce qu'elles ont déjà fait des calculs, autant de personnes épargnent déjà, et tout autant de participants savent qu'ils partiront à la retraite plus tard que l'âge légal.

Regards sur le système de retraite aujourd'hui

La retraite aujourd'hui, ça vous évoque quoi ?



Interrogés sur leur perception de la retraite aujourd'hui, les participants évoquent d'abord la complexité du régime (10 occurrences) puis les inégalités qu'ils génèrent (7 occurrences) avant d'évoquer la notion de solidarité (6 occurrences).

Les participants ont échangé en sous-groupes de 6 à 7 personnes avec un facilitateur d'échanges par table. Le premier tour de discussions s'est porté sur ce qu'ils pensent du système actuel, ce qui fonctionne aujourd'hui et est à conserver et ce qui mérite d'être amélioré, repensé ou supprimé. Voici ce qui en ressort.

- **Solidarité et inégalités**

Les participants aimeraient une **meilleure revalorisation des retraites** par rapport au coût de la vie : il leur paraît important de maintenir le niveau de vie des retraités. Une table souligne tout de même que « *les montants des retraites françaises sont plutôt élevées* ». Le **minimum vieillesse** a été régulièrement discuté aux tables, les participants souhaitent qu'il soit conservé le garder et qu'il soit adapté pour certaines catégories de métiers : « *pour une carrière complète les agriculteurs devraient avoir une retraite basée sur 85% du SMIC* ». Certains souhaiteraient un minimum vieillesse sans durée minimale de cotisations, supérieure à 10 ans, ou un minimum vieillesse revalorisé. Une table souligne par ailleurs que « *la retraite ne va pas gommer les inégalités du marché du travail : à petits boulots, petits salaires et petites retraites* ». Il faudrait plus largement **favoriser l'insertion des jeunes** dans la société afin de gommer les inégalités existantes.

Pour certains participants, le système n'est **pas égalitaire** aujourd'hui, du fait de l'existence de 42 régimes différents. Il faudrait donc pouvoir réduire certains privilèges et avantages pour gommer les différences entre les métiers. Deux tables souhaitent conserver la **prise en compte de la pénibilité** ;

la bonification pour la **maternité** et la majoration de 10% pour le 3^{ème} enfant. Une table souhaite également la suppression des **inégalités entre le public et le privé** dans la reconnaissance de la maternité.

- **Garder le système par répartition et les pensions de réversion**

Les participants souhaitent conserver un système solidaire par répartition car c'est un **système solide** et que les « *autres systèmes paraissent plus risqués* ». Certains participants estiment néanmoins que le système actuel n'est pas totalement contributif et déclarent : « *pas de solidarité pour ceux qui n'ont jamais travaillé* ».

Deux tables s'inquiètent de la pérennité du système par répartition à cause de l'accroissement du nombre de retraités et de la baisse du nombre d'actifs. Une autre table s'interroge : « *va-t-il y avoir assez de travail salarié aujourd'hui et demain pour pouvoir assurer la retraite de tout le monde ?* » Les participants souhaitent également conserver **les pensions de réversion** et harmoniser les règles d'attribution entre les régimes de base et les régimes complémentaires.

- **L'âge légal de départ à la retraite**

L'âge minimum de départ à la retraite fait débat au sein des tables : faut-il garder ou supprimer l'âge minimum de départ à la retraite actuel ? Pour certains participants, il faudrait **abaisser l'âge de départ** à la retraite voire même « *supprimer la notion d'âge minimum* » pour que les retraités puissent avoir la liberté de partir quand ils le veulent. D'autres tables au contraire souhaitent le conserver. Les inquiétudes concernant la nouvelle génération viennent s'ajouter au débat, certains participants estimant que sans une génération suffisamment nombreuse, capable de remplacer les futurs retraités, ceux-ci devront **peut-être travailler plus longtemps**.

Redonner du pouvoir d'achat aux retraités : les participants ont posé plusieurs questions concernant la revalorisation des petites retraites, ils souhaitent que le nouveau système puisse leur apporter un niveau de vie convenable. La question de la dépendance est également régulièrement soulevée aux tables.

La retraite progressive et le cumul emploi retraite seront-ils conservés dans le nouveau système ? Il semblerait que les participants y soient attachés et souhaiteraient les conserver.

Réactions à la présentation des grands principes du futur système universel de retraite

- **Appréciations positives et points d'appui**

Le maintien des principes de solidarité et de répartition : si les participants apprécient le choix du principe de répartition pour le futur régime des retraites, certains d'entre eux souhaitent développer un peu plus l'idée de solidarité afin d'en faire participer un maximum de citoyens : « *quels sont les mécanismes prévus pour faire participer les très hauts revenus dans un mécanisme de redistribution de solidarité ?* » « *Pourrait-on créer une solidarité familiale ?* » Lorsque le sujet de la démographie est abordé, les participants, quoiqu'un peu inquiets quant au vieillissement de la population, ne remettent pas en cause le principe de répartition et de solidarité.

L'universalisation paraît « *super* » pour une des tables, beaucoup d'autres tables sont assez ouvertes à ce principe également. L'argument mis en avant est l'amélioration de la lisibilité du système qui sera plus simple à comprendre.

- **Les inquiétudes, les points de désaccord et les questions en suspens**

Le régime par point : les participants ne semblent pas opposés à ce principe, néanmoins ils se posent beaucoup de questions concernant la valeur du point, son mode de calcul, son indexation ou non, ou encore son évolution et sa possible diminution.

L'état d'avancement du projet : les participants émettent quelques interrogations concernant la période de réflexion, de concertation et l'état d'avancement du projet de réforme : « *comment se fait-il qu'à un an du vote, rien ne soit arrêté ?* » « *Je ne comprends pas que le sujet ne soit pas plus avancé sur les grands principes* ». Les participants apprécient l'information qui leur ait proposée mais se demandent également quelle seront les suites de cette communication : « *beaucoup d'infos mais rien de précis* », « *quelle communication sur le sujet, via la plateforme de suivi ?* »

La période de transition : les participants ne sont pas tous d'accord entre eux. Certains pensent que cette période « *paraît trop longue* » alors qu'il faudrait qu'elle soit plus « *visible et perceptible* » tandis que d'autres estiment qu'il faut prendre le temps de transformer les régimes : « *le temps c'est important, il faut y aller progressivement, notamment sur la bascule vers le futur système* », « *il faut*

des orientations claires et des dates ». Certaines tables mettent en avant la possibilité d'avoir des conflits sociaux.

La prise en compte des spécificités : « *comment passer du spécifique au général* » ? Les participants mettent en avant des spécificités du régime actuel et se demandent comment ils vont se traduire dans le futur régime : les aidants familiaux, le handicap, la pénibilité, la pension de réversion, le cumul emploi retraite... Autant de sujets qui ne leur paraissent pas encore aboutis et qui méritent des explications plus poussées.

- **Les questions posées au Haut-Commissaire à la réforme des retraites**

Voici les questions choisies par les tables.

- Comment introduit-on **des spécificités** dans un système universel ?
- Comment passer du **spécifique au général** ?
- Quid de la prise en charge des **mobilités** (géographiques, métiers, statuts) ?
- Quels sont les critères pour déterminer **la valeur et l'indexation des points** ?
- Quelles seront les garanties données quant au risque de la **valeur d'achat du point** (indexation) et à **la valeur de liquidation du point** (risque des gels des points) ?
- Comment sera calculé **le point** ? Est-il indexé sur quelque chose ? Taux de l'évolution du point ?
- Comment **la valeur du point** sera-t-elle calculée ? (automatisation ou négociation avec les partenaires sociaux)
- Est-il prévu dans l'immédiat ou à court terme une revalorisation des **petites retraites** et si oui à quel niveau ?
- Quelle assiette de financement pour assurer **la solidarité** ?
- Les dispositifs de **retraite anticipée** vont-ils être maintenus et seront-ils « faciles » à mettre en œuvre, compte tenu des conditions nécessaires ?
- Quelle prise en compte du **temps partiel** dans la solidarité nationale ?
- **1€ cotisé = mêmes droits** pour tous : quels ces droits et a-t-on un montant de la valeur du point ?
- Si les taux de cotisation sont différents, qu'en est-il de **l'euro cotisé** à venir dans cette réforme ?
- **Le cumul emploi-retraite** sera-t-il toujours existant ? Si oui, les conditions seront-elles différentes ?
- **Les entreprises** seront-elles pénalisées pour avoir interrompu le contrat de travail avant l'âge de départ souhaité ? Y'aura-t-il un âge limite ?
- Quel est l'intérêt de **notre présence** suite à l'avancement du projet ?

- [Retrouvez les réponses dans la Foire aux Questions « Ateliers participatifs ».](#)

Expressions individuelles à mi-atelier

Voici les post-it reclassés :

CE QUI VA DANS LE BON SENS DANS LE PROJET DE NOUVEAU SYSTEME	
L'équité, l'égalité, la solidarité et l'universalité	Système plus juste (2 occurrences)
	Solidarité de la nation
	Bon sens car rétablit l'égalité (2 occurrences)
	L'équité et la simplification
	Un unique système
	Solidarité, équité entre professions, mise à plat de tout un système
	Diminution des inégalités de traitement
	Penser aux générations futures
	Soutien intergénérationnel et solidarité entre tous
	Non méfiance des uns vis-à-vis des autres
	Maintien du principe par répartition et de la solidarité
Simplicité / Lisibilité	Vers une simplification du système / diminution de la complexité
	Fin de la séparation des régimes
	Uniformisation pour tous les corps de métiers
	Tout le monde est pareil
	Universalité donne plus de lisibilité
	Plus de sens entre la réalité de la vie professionnelle et la retraite
	Connaissance permanente des droits à la retraite
Gouvernance	Qualité et représentativité de la gouvernance
	L'écoute des citoyens et la concertation pour créer du sens
	Gouvernance non automatisée et confiée à des partenaires sociaux et parlementaires pour défendre les droits de façon pérenne
La protection des plus fragiles	Une retraite minimale pour les parcours accidentés
	Intéressant pour les petites retraites
	Personne n'est laissé au bord de la route
Prise en compte des temps non contributifs	Rééquilibrage
	Prise en compte des stages
	Surcotisations possibles pour le travail à temps partiel pour plus de souplesse
	Prise en charge des trimestres pour les femmes
Autres	Système en construction, il faut prendre le temps
	Pas de système rétroactif
	Indexation du point sur les salaires
	Il semble que le système universel soit la volonté d'augmenter les pensions de retraite
	Une valeur travail retrouvée

CE QUI NOUS INQUIETE / NOUS PREOCCUPE	
La transition	Un temps de transition trop long / mise en place très lente
	La mise en œuvre informatique
	Le temps d'application - je pense qu'il ne doit pas être trop long, sinon démobilité
	Sa durée plus ou moins courte avant l'application finale

	L'inertie des politiques et syndicats
	Durée de mise en œuvre de la réforme / ne doit pas être interminable
Les cas particuliers	Un trop grand nombre de dérogations
	Non prise en compte de certaines spécificités
	Les droits des expatriés
	Inquiétudes pour les personnes en situation de handicap – leur retraite sera-telle en minima sociaux ?
	Comment le système va améliorer la condition des aidants familiaux ?
	Ce projet va-t-il impacter les pensions des anciens militaires ou des forces de l'ordre ? Pensions supprimées ? Diminuées ? J'espère que non.
	Les conditions de la pension de réversion
Le calcul du point / le montant de la retraite	Niveau du point et éventuelles fluctuations (hausse et baisses)
	La non simulation en matière de coûts pour les salariés et l'Etat
	Le système d'indexation
	Valeur du point sensible compte tenu des incertitudes du futur / L'évolution de la valeur du point
	Le calcul réel des droits avec lisibilité du résultat
	Que le système universel tire les pensions de retraite des salariés et agents vers le bas
	Baisse du niveau des retraites pour certains / du pouvoir d'achat (2 occurrences)
	Les incertitudes des montants des pensions / les retraites seront-elles les mêmes ? / Que les retraites ne baissent pas
L'acceptation de la réforme / la pérennité	L'acceptabilité de la réforme au moment où les deux systèmes seront en œuvre
	Le poids des avantages acquis
	Inquiétude vis-à-vis des corporatismes / éviter les corporations qui pourraient défaire l'uniformité du système
	Tout me préoccupe. 25 millions de travailleurs sont couverts par 2 régimes, je ne vois pas l'utilité de ce système
	Embarquer tous les systèmes de retraite
	Capacité à faire adhérer à un nouveau système
	La difficulté de la pédagogie, notamment face au rejet d'une part de la classe politique et d'une mainmise des médias qui ont perdu leur rôle d'information
	La sensibilité à la remise en cause lors des alternances politiques avec le risque notamment de recréer un mille feuilles
	Comment sera le projet final – passé le stade du projet ?
La solidarité	Bien penser les dispositifs de solidarité et harmoniser les règles – peur qu'il y ait beaucoup de perdants par rapport à aujourd'hui
	La solidarité sera-t-elle réellement efficace ?
Autres thèmes	Avec la baisse du nombre de cotisants, comment conserver un minimum retraite ?
	Système unique par répartition favorisant les mobilités de toutes sortes
	Le diable est dans les détails

LE NOUVEAU SYSTEME PARAIT SOLIDE CAR...

Valeurs	Solide au niveau des valeurs
	Equité (2 occurrences)
	Universalité (2 occurrences)

	Anticipe l'évolution de la vie et des carrières
	Un projet éthique qui tirera sa solidité dans le soutien des citoyens
	Système partagé
Compréhension / acceptation	Meilleure maîtrise du système
	Si les bénéficiaires en sont satisfaits
	Acceptable et survit à la démagogie
	Confiance
Pérennité	Principe du point permet d'assurer sa pérennité
	Pérennité liée à la bonne gouvernance
Autres thèmes	Solidarité intergénérationnelle
	Mettre en place des règles d'or : par exemple 6 mois de réserve en trésorerie
	Si les employeurs et salariés restent au travail jusqu'à un âge minimum

LE NOUVEAU SYSTEME NE PARAIT PAS SOLIDE CAR...	
Ambition	Beaucoup d'exigence et d'ambition
	Prendre plus de temps pour l'élaborer
Inquiétudes / Rejet	Comment mesurer les effets pour le moment, quelles garanties ?
	Tsunami du contrat social
Evolutions	Dépend de la future conjuncture économique, de la démographie (société vieillissante)
	Aujourd'hui beaucoup d'inconnues
	Tributaire de changements politiques, comment s'assurer que ce ne soit pas remis en cause par de prochains gouvernements. Besoin d'exemplarité dans son application

Et l'après-midi ?

Les participants ont rédigé des propositions sur les différents thèmes mis en discussion (chaque thème a été traité par 1 à 2 tables).

- **Comment améliorer la couverture retraite dans le cadre des nouvelles formes de travail ?**
- **Quelle solidarité entre les actifs ?**
- **Comment conforter la confiance dans notre système de retraite ?**
- **Quelle prise en compte du handicap et des aidants familiaux dans la retraite ?**
- **Prendre sa retraite à quel âge et à quelles conditions ?**
- **Comment harmoniser et moderniser les droits conjugaux et familiaux ?**
- **Comment donner plus de choix dans la transition emploi-retraite, la gestion de la fin de sa carrière ?**

Et toutes les tables ont rédigé une proposition concernant le thème principal de l'atelier : **«Faut-il améliorer l'acquisition des droits pour les plus jeunes ?»**

N.B : Les participants ayant déclaré avoir une très bonne connaissance du système de retraite ont été réunis sur des tables spécifiques dont les propositions ou contributions apparaissent en orange dans le texte. Ce sont les tables 13 et 14.

Propositions citoyennes sur le thème principal de l'atelier « Faut-il améliorer l'acquisition des droits pour les plus jeunes ? »

Table 1 : Attribuer des points pour les années d'études diplômantes

Les participants sont partis du constat que « *les jeunes sont plus nombreux à faire des études supérieures et entrent tardivement dans la vie active* ». Ils proposent donc d'attribuer des points « *pour les années de formation diplômantes conclues par un diplôme* », leur permettant ainsi de ne pas retarder leur départ à la retraite. Un nombre de point sera attribué par année diplômante, les redoublements étant logiquement exclus du principe. Les jeunes diplômés devront nécessairement exercer « *une activité professionnelle, pas forcément en lien avec le diplôme* » afin d'ouvrir ces droits de points. Le système de rachat de trimestre actuel assez coûteux serait supprimé.

Table 2 : Valoriser l'apprentissage

Les participants proposent de favoriser l'apprentissage parce qu'il est plus facile avec ce système de « *cotiser plus vite* » et d'entrer plus facilement dans le monde du travail et de l'entreprise. Pour que cette proposition fonctionne, il faudrait « *revoir les formations universitaires* » afin de les adapter à l'apprentissage et de « *diversifier et multiplier les partenariats entreprise – école* ». Il faut également « *sensibiliser les élèves de 3^{ème} aux dispositifs qu'ils peuvent suivre par la suite, notamment l'apprentissage* » et leur faire comprendre que leurs choix ont des impacts sur leur vie professionnelle et sur leur future retraite. L'apprentissage permettrait aux jeunes de cotiser plus tôt pour leur retraite et de revaloriser cette formation : « *de la mettre au même niveau que les études longues* ». Les participants estiment en effet qu'on « *accorde trop d'importance aux diplômes* » en France.

Table 3 : Proposer des solutions aux étudiants stagiaires

Les participants de cette table ont émis trois propositions. La première concerne les stagiaires, ils proposent que ces jeunes puissent acquérir des droits à la retraite grâce à une contribution partagée : « *une contribution symbolique du stagiaire minorée et une contribution de l'employeur* ». La deuxième proposition est de permettre aux jeunes de racheter leurs années d'études. Enfin, la troisième proposition est de laisser la possibilité aux étudiants à temps partiel de « *cotiser sur un temps de travail supérieur* ». Ces trois propositions permettent de répondre à l'évolution de la société et d'étendre la couverture retraite aux étudiants, tout en maintenant le caractère contributif du système.

Table 4 : Une pédagogie et une communication auprès des jeunes

Les participants souhaitent « *faciliter l'accès à l'information des retraites quel que soit l'âge* » par deux solutions. La première est de mettre en place des cours à l'école, dès le primaire jusqu'à la première année d'emploi en entreprise, pour expliquer ce qu'est la solidarité intergénérationnelle et

« éduquer à la contribution ». L'école est « un enjeu majeur de l'information ». La seconde solution est de mettre en place un outil informatique centralisé, un « portail unique » à partir duquel les jeunes et les travailleurs auraient accès à leurs droits, en parallèle d'une « journée SNU pour s'assurer du niveau de connaissance » des jeunes. Pour que cette proposition soit mise en œuvre, il faudrait une pédagogie particulière et une vigilance sur le vocabulaire utilisé : « ne pas évoquer la notion de retraite mais celle de « parcours » qui répond à chaque étape de la vie ». L'information doit être régulière tout au long de la vie professionnelle et doit informer sur « l'impact, les gains et les bénéfices » de chaque choix. Les participants évoquent également des « structures accueillantes ».

Table 5 : Le don de point intrafamilial

Les participants souhaitent pouvoir transmettre des points de retraite à un descendant. Cette transmission ne pourrait être possible qu'à la liquidation des droits, vers ses enfants et petits-enfants ou bien à son conjoint, lorsque le retraité a accumulé plus de points que nécessaire. Cette proposition serait possible grâce à la mise en place d'un « compte personnel de retraite » unique à chacun, et s'inspire des RTT qui peuvent être données. Un risque tout de même mis en avant par les participants est que le niveau de ressources pourrait être minoré : « c'est une bonne idée au départ mais plus compliquée au final qu'il n'y paraît ! »

Table 6 : Le rachat des années d'études

Les participants proposent que les étudiants puissent racheter leurs années d'étude (y compris à l'étranger) « à des tarifs réduits sur 3 ans, ou sur la durée médiane des années d'études ». Le rachat peut être effectué à n'importe quel moment : « peu importe que la demande soit présentée dans les 10 ans suivant la fin des études ». L'idée de cette proposition est que le rachat de points ne soit pas empêché par le manque d'argent probable en début de carrière. Pour que cette proposition fonctionne, il faut que l'information soit transmise par les établissements scolaires et par les services RH des entreprises. Les participants proposent également que le don de points puisse financer le rachat envisagé. Ils précisent enfin qu'ils ne souhaitent pas que les années d'études soient « gratuites » parce que cela pousserait les jeunes « à faire des études sans qu'il n'y ait de diplôme à la clé ».

Table 7 : Valoriser les périodes d'étude et de stage

La proposition des participants se fait en deux temps. La première proposition est de « passer d'un système de rachat de points pour les périodes de stage à une reconnaissance de facto par une délivrance de points ou de trimestres », dès le premier mois de stage. Selon les participants, c'est « logique qu'il y ait une redistribution puisque les stagiaires produisent une plus-value pour l'entreprise en terme de travail ». Cela permettrait aux jeunes d'acquérir les droits à la retraite plus facilement, leur entrée dans la vie active étant de fait plus tardive. Pour les participants, le stage « doit être reconnu dans une carrière ». Les participants mettent en garde contre les entreprises qui prennent en contrat civique des stagiaires qui entrent en fait dans un cadre de stage d'entreprise. La seconde proposition du groupe est la diminution du coût de rachat des années d'études supérieures « sans notion de temps associée ». Cette proposition permettrait « au plus grand nombre de valoriser ses années d'études supérieures » en facilitant financièrement ce processus. Cette proposition passe également par l'information vers les étudiants.

Table 8 : Valoriser les études

Les participants souhaitent revaloriser les études longues « *pour compenser le retard de l'entrée dans la vie active* » : il faut une « *équité intergénérationnelle* » pour ne pas pénaliser les personnes qui font des études plus longues. Cela permettrait d'enlever la crainte des jeunes de faire des études longues et d'adhérer plus facilement au système des retraites. « *Transmettre les valeurs de la solidarité est important* », tout comme « *informer sur le social et sur quoi il est basé* ».

Table 9 : Valoriser les activités de son parcours étudiant

Les participants proposent de « *retenir les activités exercées pendant son parcours apprenant* », notamment les stages qui doivent être pris en compte dans la carrière d'un travailleur. Le stagiaire a permis à l'entreprise ou à l'organisme de générer un chiffre d'affaire, il s'agirait donc d'évaluer « *le taux de production d'un stagiaire dans l'entreprise afin de générer un revenu* ». Il faut que le calcul prenne en compte son nombre d'années d'études, le temps passé et l'expérience accumulée dans l'entreprise. Le bénévolat est également évoqué par les participants qui proposent de le valoriser « *à sa juste valeur* » en fonction des compétences acquises.

Table 10 : Cotiser pendant un stage

Etant donné qu'il y a une « *généralisation des stages dans le monde du travail* » et notamment à l'étranger, les participants proposent de donner des points afin de revaloriser ces périodes. Ils proposent deux solutions : soit la rétribution « *reste la même et le stagiaire cotise 40% tandis que l'employeur cotise 60%* », soit les « *cotisations sont prises en charge par l'Etat dans le même cadre que les VIA/VIE* ».

Table 11 :

Les participants proposent de mettre en place des systèmes permettant « *d'acquérir des points avec les stages et les périodes de chômage* » : ils proposent de « *donner des points si on en a trop accumulé* » ou bien de « *transformer ses points en trop en fin de carrière* ». Ces propositions sont émises pour répondre à l'entrée tardive des jeunes sur le marché du travail : « *la durée minimum de 42 ans pousse donc à plus de 62 ans* ». Cela leur permettra de continuer plus longtemps leurs études « *sans crainte de commencer trop tard* ». Le service militaire et les jeunes médecins sont particulièrement évoqués au sein des discussions : le service « *donnerait droit à des trimestres* » et les médecins pourraient cotiser pendant toutes les années passées en études.

Table 12 : l'OCCRE - Ouverture du Compte Citoyen de Retraite

Les participants souhaitent que l'Etat ouvre « *un compte de points pour chaque étudiant à partir de 16 ans, avec un nombre de point minimum* » déjà dessus. Ils souhaitent également plus informer et sensibiliser les plus jeunes à la culture « *de la solidarité collective* » afin qu'ils aient une meilleure connaissance du système de retraite et qu'ils aient un intérêt à s'investir dans leur parcours

professionnel. Pour que cette proposition fonctionne, il faudrait recenser « *toutes les personnes concernées* », c'est-à-dire les jeunes de 16 ans afin de les identifier. Il faudrait ensuite trouver le support pour stocker ce compte de points et trouver un mode de communication fiable afin de communiquer l'information à toutes ces personnes : lors d'un service civique, envoi de documentation papier ou par mail, communication dans les écoles... Cette proposition vise à répondre à un principe de « *solidarité inversée : les jeunes souffrent plus aujourd'hui de ne pas avoir de rémunération par rapport aux personnes âgées* ».

Table 13 : Valoriser les périodes de stage

Les participants ont émis plusieurs propositions. Ils proposent d'abord de racheter des périodes de stage comme des « *périodes reconnues pour ouvrir un droit à la retraite en contrepartie d'une cotisation forfaitaire de l'employeur* ». Ensuite, ils souhaitent « *diminuer le montant de rachat des années d'études, sans possibilité de niche fiscale* ». Enfin, constatant un manque de connaissance des jeunes sur le système de retraite, ils voudraient améliorer la communication qui leur en est faite en utilisant les « *journées citoyennes du service national universel SNU pour les informer* » et en mettant en place « *un module de formation à tout nouveau salarié ou stagiaire entrant dans une entreprise* ». Cette dernière proposition permettrait de sensibiliser les jeunes aux mécanismes de la retraite pour qu'ils puissent ainsi « *contribuer à leur capital retraite* ». Les participants évoquent également « *les prisonniers qui sortent de prison en ayant travaillé pendant leur période de détention* » et se demandent s'ils ne pourraient pas également cotiser pour leur retraite.

Table 14 : Améliorer le système de rachat de point

Les participants souhaitent « *pérenniser le système actuel des différents rachats* » de points en assouplissant les conditions et en rendant le système moins onéreux. Ils proposent que les entreprises puissent participer au rachat des points de leur salarié. Cette proposition doit être mise en parallèle avec une revue plus générale du système éducatif afin d'inclure dans les études supérieures des « *stages rémunérés et soumis à cotisations* ». Les étudiants devraient être informés sur le système des retraites, « *par exemple lors de la JAPD ou du futur service militaire SNU* ». Enfin, ils souhaitent conserver la contributivité du système. Le dispositif de rachat de point actuel « *est un investissement pour l'avenir : les personnes auront une meilleure carrière et donc une meilleure retraite* ».

Propositions citoyennes sur les autres thèmes mis en discussion pendant l'atelier

- **Comment améliorer la couverture retraite dans le cadre des nouvelles formes de travail ?**

(contributions des tables 2 et 4)

La transformation des RTT en point

Pour les participants, « *il n'est pas concevable de vendre ses RTT* », ils ne sont pas à mettre sur le compte retraite.

La participation des robots

Les participants proposent de prévoir une cotisation sur les robots qui remplacent les salariés. Néanmoins, ils restent prudents vis-à-vis de cette proposition : « *l'automatisation est quand même créatrice d'emploi* » et la rentabilité des robots et la compétitivité de l'entreprise pourraient être remise en cause par la taxe ou la cotisation.

Le cas des autoentrepreneurs

Les participants estiment qu'un autoentrepreneur « *doit participer aux cotisations par une contribution en fonction de son activité* ». Ils mettent tout de même en garde sur les effets pervers de cette proposition : « *si le salarié le veut, il peut cotiser plus. Mais les petits salaires peuvent choisir de ne pas cotiser pour avoir plus de pouvoir d'achat et donc ne plus cotiser assez pour la retraite* ». Un point de vigilance est donc le pouvoir d'achat des citoyens.

La non-reconnaissance de certains métiers

Les participants mettent en garde contre la méconnaissance de certains métiers : ces travailleurs ont des « *difficultés à évaluer leurs propres cotisations et donc leur future retraite* ».

Faire participer tout le monde

Les participants proposent de faire participer tous les contribuables en « *créant un impôt pour garantir un premier niveau de retraite* ». A la suite de ce niveau, un second pourrait être « *adaptable à la situation* » du citoyen, c'est-à-dire que chacun pourrait cotiser librement. Les participants proposent également d'imposer les nouvelles plateformes pour « *alimenter le complément en point et contribuer à la solidarité* ».

Comment garder un équilibre ?

Les participants mettent en garde contre l'équilibre du système qui doit être maintenu afin qu'il reste viable et juste. Il faut « *prévoir l'imprévisible, les usages actuels n'existeront plus : comment conserver l'équilibre ?* » Les participants proposent de créer des emplois de service pour asseoir les cotisations

et permettre au système de perdurer. La solution n'est peut-être pas de taxer. Enfin, les participants souhaitent constitutionnaliser le système « *pour sécuriser les points acquis* ».

- **Quelle solidarité entre les actifs ?**

(contributions des tables 10 et 13)

Augmenter le nombre de plafonds

Les participants proposent d'augmenter le nombre de plafond à 5 « *afin de cotiser sur le salaire entier sans générer de droits au-delà du 5^{ème} plafond* ».

Revoir la pénibilité

Les participants souhaitent revoir le système de pénibilité pour englober « *l'astreinte, les métiers à risque, le travail le week-end et les jours fériés et les travaux du bâtiment* ».

Valoriser les congés parentaux

Les participants proposent de donner des points aux travailleurs lors des congés parentaux.

Garder la solidarité

Les participants souhaitent « *garder les dispositifs de solidarité actuels et en créer de nouveaux* », elle ne doit pas mener à des abus.

L'assiette de calcul du point

Les participants proposent d'établir l'assiette de calcul des points « *sur les 25 meilleures années de carrière* » et non pas sur la totalité de la carrière.

- **Comment conforter la confiance dans notre système de retraite ?**

(contributions des tables 1 et 14)

Un manque de confiance général

Les participants constatent que la perte de confiance est générale et ne concerne pas que le système de retraite. Le nouveau système de retraite devra être plus équitable, plus lisible et moins inégal afin que tous les citoyens puissent être en confiance.

Améliorer l'information sur le système

Les participants proposent d'organiser « *une journée « système de retraite » lors du premier emploi* » afin d'informer les nouveaux travailleurs sur le système auquel ils vont contribuer. Il faut que les travailleurs aient une connaissance des règles d'or et un état des lieux des informations régulièrement tout au long de sa carrière. Il faut donner une « *information grand public* » parce que « *les discours sont tellement mal vendus que cela n'intéresse personne* ». Il faut notamment « *que les jeunes y croient* ».

Le recours au référendum

Une table estime que « *la validation par référendum est nécessaire pour générer de la confiance et de la transparence* » dans le nouveau système tandis que la seconde table est opposée à cette proposition.

Assurer la pérennité du système

Selon les participants, « *la confiance passe par une assurance raisonnable dans un système de financement pérenne* ». En effet, ils expliquent que la défiance des citoyens vis-à-vis du système est peut-être dû au système incertain qui « *s'inscrit dans la durée alors qu'on ne maîtrise pas les aléas du futur* ». Ils proposent donc de trouver d'autres formes de financements, par exemple une taxe sur l'intelligence artificielle.

Une nouvelle gouvernance

Les participants proposent de confier le pilotage du système « *à une instance plurielle* » : les syndicats ne sont pas assez représentatifs, il faut que cette instance soit représentative et qu'elle soit remplie de personnes qui y croit.

Supprimer les avantages de certains régimes.

- **Quelle prise en compte du handicap et des aidants familiaux dans la retraite ?**

(contributions des tables 5 et 7)

Améliorer l'information sur les travailleurs handicapés

Les participants proposent de « *mieux informer les personnes qui pourraient avoir les statuts de travailleur handicapé* » et d'en simplifier les conditions d'accès. La reconnaissance de ces travailleurs leur paraît en effet trop complexe et il faudrait « *nuancer les niveaux de handicap* ».

Reprise du travail des handicapés

Les participants proposent de faire en sorte que « *la reprise d'un travail dans le cadre du handicap ne fasse pas perdre sa pension d'invalidité à la personne handicapée* ». De la même façon, « *il faut prévoir qu'un accompagnant d'handicapé peut avoir envie ou besoin de retravailler après une période d'interruption de travail* », il faut pouvoir faciliter ce retour dans le monde du travail.

Le statut d'aidant familial

Les participants souhaitent que le terme d'aidant familial prenne en compte l'aide aux parents vieillissants. Ils considèrent qu'il y a « *un effort à faire sur le statut des aidants* », que ce soit sur les temps partiels (pour s'occuper des enfants) ou sur les allocataires (qui donnent du temps). Il n'y a pas de reconnaissance de ce statut or il faudrait le valoriser pour que plus de citoyens y ait accès.

Dissocier retraite et handicap ?

Les participants estiment que « *plus que la retraite, ce sont les conditions de prise en charge tout au long de sa vie* » qui sont à revoir. Les participants sont « *assez d'accord avec le commentaire qui dit*

que handicap et retraite sont deux choses différentes ». Les participants d'une table proposent que des cotisations retraite soient versées par l'organisme qui verse la retraite ainsi que par l'organisme qui verse l'allocation handicap. « *Une compensation par point pourrait permettre de réaliser cela à très court terme* ».

Autre remarque

Les participants remarquent que l'âge de départ à la retraite est souvent repoussé, « *forcément, on est en moins bonne santé après 60 ans* ». Ce qui implique un plus haut taux d'inactivité à cause de la maladie par exemple.

- **Comment donner plus de choix dans la transition emploi-retraite, la gestion de la fin de sa carrière ?**
(contributions des tables 6 et 11)

Transmission progressive

Les participants proposent de mettre en place une retraite progressive « *avec transmission du savoir obligatoire* ». Ils repèrent en effet que les travailleurs n'ayant pas pu transmettre leur savoir peuvent être frustrés (les indépendants, particulièrement) : « *le passage de témoin est essentiel* ». Les participants estiment que cette proposition n'est tenable que si « *les employeurs jouent le jeu* » et si une meilleure information en est faite. Les participants mettent en garde : financièrement, toutes les entreprises ne peuvent pas se permettre de mettre en place des retraites anticipées, ils proposent donc des moyens d'incitation comme des avantages fiscaux. De plus « *toutes ces mesures ne sont pas applicables à tous les métiers* ». Les participants proposent également un système de compagnonnage en fin de carrière.

La possibilité de partir plus tôt

Les participants souhaitent qu'il soit possible de partir plus tôt à la retraite « *selon certains facteurs* », il ne faudrait pas d'âge légal. Néanmoins, ils restent prudents : partir trop tôt pourrait « *casser le principe de solidarité* ».

Laisser la place aux jeunes

Les participants pensent que si les travailleurs sont mieux informés sur les conditions de départ à la retraite, ils peuvent potentiellement partir plus tôt et laisser plus de jeunes prendre leur place : il y aurait ainsi un effet positif sur le taux de chômage qui baisserait.

Valoriser le bénévolat

Les participants souhaitent que le bénévolat et que les missions humanitaires soient valorisées mais se demandent « *qui va rémunérer le salarié ?* » Faudrait-il une taxe sur les entreprises ou au contraire proposer des avantages fiscaux aux entreprises qui aiderait le travailleur dans sa démarche bénévole ? Ils proposent également d'accorder des points et des trimestres pour ces périodes.

Aménager son poste de travail

Les participants proposent d'aménager les postes de travail en fin de carrière parce qu'on « *ne travaille pas de la même façon à 30 et à 50 ans* ». Le télétravail pourrait se faire « *à tout moment* », cela dépendrait notamment de la taille de l'entreprise ou du secteur d'activité. Améliorer les conditions de départ à la retraite permettrait de relâcher la pression sur les fonctionnaires et de supprimer « *les effets pervers de la fin de carrière* ».

- **Comment harmoniser et moderniser les droits conjugaux et familiaux ?**
(contributions des tables 3 et 9)

Un revenu de retraite universel

Les participants proposent d'instaurer « *un revenu universel de retraite* » comme socle commun et unique à tous les régimes.

Les pensions de réversion

Les participants proposent de mettre en place des pensions de réversion réciproques, c'est-à-dire à égalité entre les conjoints. S'ils se posent tout de même la question de l'utilité et de la pérennité de ce principe, ils évoquent l'injustice « *du non versement de la pension de réversion en cas de divorce, lorsque les femmes ont élevé les enfants* ». Ils proposent de tenir compte des enfants et de la durée éventuelle des congés parentaux et des temps partiels afin de calculer cette pension.

Espérance de vie et taux de chômage

Les participants mettent en avant une « *incohérence sur l'espérance de vie* » : si les femmes vivent plus longtemps, elles ont tout de même plus de difficultés à trouver un emploi que les hommes. Un des risques évoqué par les participants est donc celui de « *l'allongement de la durée du travail des femmes en fonction de l'espérance de vie car leur taux de chômage est supérieur à celui des hommes* ». Il s'agirait de favoriser l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

Le congé parental

Les participants ont abordé le sujet du congé parental et de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Une table propose de mettre en place une cotisation ou une « *contribution symbolique sur l'allocation congé parental pour bénéficier du système de retraite* », l'autre table souhaite mettre en place une bonification « *sous conditions de ressources ou d'attribution de droits offerts* » pour les enfants. Ils souhaitent également l'extension de l'AVPF aux parents qui s'arrêtent de travailler ou qui prennent un temps partiel pour élever les enfants.

Harmoniser les droits familiaux

Les participants proposent d'harmoniser le système des validations de trimestres par enfant dans l'obtention des droits familiaux.

- **Prendre sa retraite, à quel âge et à quelles conditions ?**

(contributions des tables 8 et 12)

Gérer ses cotisations

Les participants trouvent que « *baser les pensions de retraite sur les cotisations versées permet de réduire les inégalités* » ; le système serait d'autant plus équitable si les cotisations étaient en pourcentage « *pour toutes les branches d'activités* ». Ils proposent de pouvoir augmenter sa cotisation de retraite lorsque le salaire le permet, ou bien d'instaurer « *une période de cotisation supplémentaire pour acquérir plus de points* » : en un mot, ils souhaitent que chacun puisse « *gérer ses cotisations* ».

Améliorer l'information sur sa situation

Les participants proposent que les travailleurs aient une fois par mois un point sur leur situation et sur leur niveau de retraite afin de pouvoir faire des choix en conséquence. Ce point doit arriver « *plus tôt dans la vie active* » qu'actuellement. La communication passe aussi par l'information auprès des jeunes et des futurs retraités sur les dispositifs existants, notamment la retraite progressive.

Donner un âge minimum pour partir à la retraite

Les participants souhaitent fonder « *un âge minimum et maximum pour avoir un pro rata actif/retraité correct* », l'idée étant d'éviter que « *les gens partent top tôt* » et qu'ils aient ensuite les minimas sociaux.

La valeur du point

Les participants se demandent sur quoi doit être fondée la valeur du point : sur le nombre d'années ?

La pénibilité du travail

Les participants se demandent s'il n'était pas possible d'envisager les formations professionnelles pour les métiers les plus pénibles. Ils proposent de mettre en priorité les jeunes sur ces métiers, puis de les réorienter vers d'autres métiers moins pénibles. Cela permettrait moins d'arrêt maladie et moins de départs à la retraite anticipés

Promouvoir l'embauche des seniors

Les participants proposent de « *promouvoir l'embauche des seniors auprès des entreprises* » par un avantage fiscal.

Le mot de la fin

A word cloud of various words in different colors and sizes. The most prominent words are 'OCCRE' (in large red letters), 'confiance' (in large dark blue letters), and 'avenir' (in large dark blue letters). Other visible words include 'changement', 'défis', 'échanges', 'merci', 'habileté', 'ensemble', 'enrichissant', 'continuité', 'bienveillance', 'partage', 'attente', 'équité', 'solidarité', 'universel', 'convivialité', 'juste', 'simplifié', 'instructif', 'liberté', 'bienvu', 'espoir', 'modernisme', 'oser', 'Jubilacion', 'valorisation', 'répartition', 'Optimisme', 'bienveillance', and 'continuité'.

A la fin de la journée, les participants ont pu exprimer en un mot leur sentiment sur la journée. 6 participants ont écrit le mot « OCCRE », l'acronyme d'un dispositif proposé par une des tables lors de la séquence 6. Puis les participants ont partagé un sentiment de confiance (3 occurrences) et semblent tournés vers l'avenir.

Merci de votre participation !